

François Sureau, *Le chemin des morts*, Gallimard, 2013

C'est un « récit » très court, mais d'une grande force.

Le narrateur est jeune rapporteur à la commission de recours des réfugiés¹ dans les années 80. Il raconte la décision de rejet prise par la commission, à la suite de son rapport, concernant un militant basque espagnol anti-franquiste, et comment celui-ci est assassiné dans les semaines qui suivent son retour dans l'Espagne pourtant devenue officiellement « démocratique ».

Il le raconte en 2012, sans complaisance. On vit l'atmosphère de l'époque, ses rêves et ses réflexions d'alors, dans un contexte précis : le temps qu'il fait, sa brusque envie d'un vin blanc limé, la coupe de cheveux de l'assesseur, ce qu'on devine de la personnalité du président : « *Il était hanté par l'indifférence, qui lui paraissait la seule faute.* » Il y a aussi son voyage, plus tard, au pays basque, et la découverte du chemin des morts.

Il mêle à cela les connaissances et les analyses du juriste qu'il est, d'une façon particulièrement limpide, même pour un lecteur profane. A l'époque, seuls pouvaient être reconnus comme réfugiés ceux qui étaient persécutés directement par un état. Les menaces de groupes de pression ou de milices n'étaient pas prises en compte. Il parvient, en très peu de pages, à installer une tension, c'est une véritable démonstration, à la fois poétique et juridique.

Cet épisode l'a accompagné pour le reste de sa vie, et a modelé sa pratique. « *A chaque fois que ma lâcheté ou le désir de plaire me poussaient aux accommodements de l'audience et à reculer face aux juges, il était là, dans mon dos, pour me pousser à parler fort, sans rien céder, moi qui n'aime guère combattre.* ».

Martine Devries

Note de lecture à paraître dans la revue *Pratiques, Les cahiers de la médecine utopique*

¹ C'est maintenant la Cour Nationale du Droit d'Asile.